

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 26 septembre 2022

Madame Jennifer Munick-Watkins
Directrice générale par intérim
Régie régionale de la santé
et des services sociaux du Nunavik
Case postale 900
Kuujuuaq (Québec) J0M 1C0

Madame,

Le 22 juillet dernier, nous avons tenu une rencontre visant à vous présenter les conclusions et recommandations du Rapport d'enquête portant sur la gouvernance et la gestion des services de santé et des services sociaux auprès de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSS du Nunavik), du Centre de santé Inuulitsivik (CSI) et de l'installation Ullivik.

Le 27 juillet dernier, nous vous avons transmis une lettre afin de recevoir les commentaires de la RRSSS du Nunavik et du CSI, et par la même occasion offrir notre collaboration pour identifier un responsable (ou une équipe) du suivi d'un plan d'action qui découlerait des recommandations du rapport d'enquête, ce qui pourrait se traduire par une collaboration avec un ou des établissements avec qui un partenariat et une relation de confiance sont déjà établis. Plus spécifiquement, nous avons proposé une collaboration avec le Centre universitaire de santé McGill, avec lequel vous avez déjà des liens. Notre lettre est demeurée sans réponse jusqu'à maintenant. Nous tenons donc à vous réitérer cette offre de collaboration et vous signifier que nous sommes toujours ouverts à recevoir vos commentaires sur le contenu du rapport.

De plus, au courant des derniers mois, malgré les efforts déployés par la RRSSS du Nunavik afin de trouver des solutions pour maintenir une offre de services et de soins sécuritaire, le ministère de la Santé et des Services sociaux constate que la situation demeure préoccupante. Récemment, l'information présentée par la RRSSS du Nunavik et le CSI à la cellule de crise traitant des enjeux majeurs de ressources humaines ne permet pas de dissiper les inquiétudes quant au risque de bris de services pour la population du Nunavik.

... 2

Par ailleurs, en suivi de sa visite à Puvirnituk, le 12 août dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux s'est également montré très préoccupé par la situation actuelle au Nunavik relativement à l'offre de soins et de services requise par la population. Il souhaite que la collaboration entre nos organisations, incluant le CSI, puisse contribuer à la résolution de ces enjeux et parvenir à la mise en œuvre des recommandations du rapport d'enquête. Il l'évoquait d'ailleurs récemment, dans une lettre adressée à monsieur Pita Aatami, président de la Société Makivik.

Il devient donc prioritaire de recevoir vos commentaires sur le Rapport ainsi que votre réponse sur l'offre de collaboration et de soutien qui vous a été proposée dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action. Nous vous serions reconnaissants de recevoir vos commentaires ainsi que votre réponse à cette proposition, au plus tard le 15 octobre prochain.

En tout respect de nos rôles respectifs et de la complexité de l'organisation des services en milieu nordique isolé, nous considérons toujours que la collaboration et le plan proposés contribueraient à l'atteinte des objectifs fixés dans la *Convention sur la prestation et le financement des services de santé et des services sociaux au Nunavik 2018-2025* et à l'avancement des dossiers prioritaires, notamment celui du logement.

Pour toute information ou tout commentaire en lien avec cette proposition, n'hésitez pas à contacter le soussigné.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,



Daniel Desharnais

p. j. Traduction de courtoisie

c. c. Mme Claude Bérubé, CSI
M. Patrick Lahaie, SAA
Mme Dominique Savoie, MSSS

N/Réf. : 22-MS-01501-06